



Le 22 décembre 2018,

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal.

Madame la ministre,

Le Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA), l'association *femmes et mathématiques* et la Société de mathématiques appliquées et industrielles (SMAI), ont pris connaissance du programme « Bienvenue en France : Stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux » présenté le 19 novembre 2018¹ et dans un dossier de presse². Si des mesures comme la simplification des visas sont saluées, les signataires sont extrêmement surpris par la volonté d'augmenter les frais d'inscription des étudiantes et étudiants extra-communautaires et de leur faire assurer, comme cela est annoncé le 19 novembre 2018, le tiers du coût de leur formation.

Cette mesure, si elle était mise en place, nous paraît contraire aux méthodes et aux principes qui ont fait de la communauté scientifique française — en particulier de la communauté mathématique — l'une des plus réputées au monde. Il convient de noter qu'à l'échelle européenne, l'attractivité des universités françaises est parmi les meilleures et que dans le pays ayant la plus grande attractivité, l'Allemagne, les études sont gratuites³.

Certes, de nombreux pays ont des tarifs différenciés d'inscription suivant les étudiantes et étudiants. Les signataires estiment néanmoins qu'une politique copiée sur les modèles anglo-saxons est inadaptée au système français, qu'elle pourrait sérieusement nuire à l'attractivité de nos formations et qu'elle s'avérerait, de plus, contre-productive sur le plan économique.

Nous rappelons que parmi les 14% d'étudiantes et étudiants étrangers⁴ (soit 323 900 étudiantes et étudiants, dont plus de 50% en master et doctorat), 46% sont originaires du continent africain et 22% du continent asiatique. Ces étudiantes et étudiants n'ont en général pas les moyens de faire face à une augmentation des frais de scolarité telle qu'annoncée. Un système de bourses est envisagé, mais dans le contexte actuel de difficulté globale, nos universités n'auront pas les capacités de concurrencer par ce biais, par exemple, les universités allemandes. Le nombre de ces bourses est, de plus, insuffisant et entraînera une diminution des flux d'étudiants venant des pays les plus pauvres. La liberté laissée aux universités d'exonérer totalement ou partiellement certaines étudiantes ou étudiants posera, par ailleurs, des problèmes d'équité entre établissements et filières. Nous soulignons que la politique scientifique menée pour l'enseignement supérieur aboutit actuellement à une mise en difficulté générale des universités françaises et à une baisse alarmante du nombre d'enseignant-chercheurs, parallèle à une suppression de 50 postes de chercheurs ou chercheuses CNRS, lourde de conséquences sur la qualité et la pérennité des formations. Les

1 http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enseignement_superieur/73/1/Strategie_d_attractivite_pour_les_etudiants_internationaux_-_19.11.2018_1034731.pdf

2 https://ressources.campusfrance.org/agence_cf/plaquettes/fr/Dossier_presse_Strategie_attractivite_etudiants_internationaux_fr.pdf

3 Cf. par exemple cet article des Echos s'appuyant sur une étude de Study.eu : <https://start.lesechos.fr/continuer-etudes/etudier-a-letranger/la-france-3eme-meilleur-pays-d-europe-pour-etudier-selon-une-etude-11144.php>

4 Chiffres de l'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n° 11 [édition 2018]

propos de la ministre ne nous ont pas rassurés quant à la politique d'enseignement et de recherche du gouvernement actuel.

Nous observons dans nos formations de licences ou de masters que bon nombre d'étudiantes et étudiants parmi les meilleurs sont étrangers, issus de pays ayant une longue tradition de coopérations scientifiques en enseignement et en recherche avec la France. Il ne s'agit pas seulement des pays de l'Espace économique européen, de la Suisse ou du Québec, qui sont non concernés par l'augmentation de ces droits, mais aussi des pays africains ou nord-africains, francophones ou non, du Vietnam, ou encore des pays sud-américains. La coopération scientifique française au niveau de la recherche et du développement technologique débute avec l'accueil dès la licence d'étudiantes et étudiants issus de ces pays. Modifier ce flux en augmentant leurs frais d'inscription risque de rebattre les cartes de la compétitivité de l'excellence scientifique française tournée résolument vers la richesse des apports que constituent les opportunités d'échange. Un exemple, en mathématiques, qui illustre à quel point nous sommes conscientes et conscients de cette richesse est le CIMPA, signataire de ce courrier, un outil essentiellement porté par la France et fonctionnant aussi parce que des étudiantes et étudiants étrangers eux-mêmes devenus universitaires dans leur pays ont étudié en France.

La prétendue corrélation entre l'excellence d'une université et un fort tarif d'inscription des étudiantes et étudiants étrangers nous semble peu convaincante. Au contraire, faciliter l'accueil des étudiantes et étudiants étrangers en gardant un tarif d'inscription identique pour tous, d'une part, garantit une réputation digne des Lumières à notre pays, et d'autre part consolide, au lieu de les casser, les coopérations scientifiques, politiques et économiques déjà engagées qui feront notre succès de demain.

La diversité des étudiantes et étudiants, l'égalité des traitements, la non-marchandisation des diplômes et le fait que l'université soit un lieu de savoir ouvert à tous et toutes sont des valeurs importantes que nous souhaitons défendre.

A cet égard, l'augmentation envisagée nous semble un signal inquiétant. Les signataires vous sollicitent pour que d'autres solutions plus conformes à la tradition d'accueil des étudiantes et étudiants étrangers soient étudiées.

Pour le CIMPA, Annie Raoult (vice-présidente) et Ludovic Rifford (directeur),
pour *femmes et mathématiques*, Anne Boyé (présidente),
pour la SMAI, Thierry Horsin (président) et Chi Tran (vice-président en charge des questions
d'enseignement).

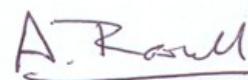
Anne Boyé,



Thierry Horsin



Annie Raoult



Ludovic Rifford



Chi Tran

